



RAPPORT DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION DU PROGRAMME DES ENQUETES, ETUDES ET TRAITEMENT DE L'ANNEE 2013 :

EXAMEN DU DOSSIER TECHNIQUE DE :

- *L'ENQUETE DE LA DEUXIEME EDITION DE L'ANALYSE GLOBALE DE LA VULNERABILITE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU BENIN (AGVSA)*

Le 1^{er} février 2013 s'est tenue dans la salle de réunion n°321 du bâtiment INSAE la première session extraordinaire de la Commission du Programme des Etudes, Enquêtes et Traitement (CPEET) au titre de l'année 2013. L'objectif principal de cet atelier de travail était d'apprécier l'opportunité ou non de l'accord du visa du CNS pour la réalisation de l'enquête en prélude à la deuxième édition de **L'Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire au Bénin (AGVSA)**. L'enquête est conduite par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) en collaboration avec le Ministère en charge de l'Agriculture et le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Au cours de la cérémonie de lancement des travaux qui ont débuté effectivement à 09h15, le Secrétaire du CNS, DG/INSAE en la personne de M. Alexandre BIAOU a souhaité la bienvenue aux commissaires tout en leur présentant ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2013. Il a fait noter que pour raison d'exemplarité, l'INSAE a soumis la présente étude au visa du CNS conformément aux dispositions de la loi statistique. En effet, selon cette loi les résultats d'une opération statistique non soumise au visa préalable du CNS sont frappés de nullité. Le DG/INSAE a fait relever l'intérêt de ladite enquête pour la définition et la planification des interventions des acteurs politiques et des organismes internationaux dans le secteur de la sécurité alimentaire au Bénin. Il a également présenté le contexte et la justification de l'opération qui sera désormais intégrée dans le dispositif permanent de suivi des conditions de vie des ménages. Pour finir, il a souhaité que les commissaires proposent des amendements pertinents et constructifs afin que leur prise en compte par l'INSAE, au cours de la formation imminente, assure la réussite de l'opération.

Au départ du DG/INSAE, la DCSFR a pris la direction de l'atelier. Elle a reprécisé les objectifs et résultats attendus de l'enquête avant de passer en revue le programme de travail proposé.

Le présidium qui a été mis en place pour conduire les travaux de la session se compose de trois (3) membres comme suit :

- **Président** : Edgard Yves DIDAVI, représentant de la DPP/MAEP,
- **Secrétaire** : Charles BABADJIHOU, représentant de la DPP/MJSL,
- **Rapporteur** : Gillis GOGAN, Chef du Service de la Coordination Statistique à l'INSAE.

La séance a connu la participation effective de trente (30) cadres dont une douze (12) provenant des structures sectorielles, dix-sept (17) de l'INSAE et un représentant du PAM. La Direction des Statistiques Sociales (DSS) chargée de conduire l'opération à l'INSAE était représentée par trois (3) de ses cadres. La liste exhaustive des commissaires est annexée au présent rapport.

Le président de séance a procédé à la lecture du programme de déroulement des travaux qui a été ensuite adopté sans amendement. Les grands points inscrits à l'ordre du jour se présentent comme suit :

- Discussion sur les termes de références et la méthodologie de l'opération statistique,
- Travaux et restitution des recommandations des groupes sur l'examen de la méthodologie et des outils de collecte de l'opération statistique,
- Appréciation de l'opportunité ou non de l'accord du visa du CNS pour l'opération statistique.

Après la présentation des participants, le président de séance a laissé la parole au Directeur des Statistiques Sociales (DSS) de l'INSAE pour présenter les termes de références et la méthodologie de l'enquête.

I-) DISCUSSION SUR LES TERMES DE REFERENCE ET LA METHODOLOGIE DE L'OPERATION STATISTIQUE

Abordant ce premier point de l'ordre du jour, le DSS a présenté le contexte et la justification de l'enquête. Il a ensuite passé en revue la démarche méthodologique adoptée pour collecter efficacement les informations. Ainsi, il a montré comment cette démarche a été adaptée à l'usage des Smartphones qui serviront d'outils de saisie. Au

sujet de l'échantillonnage, il a relevé qu'au premier degré du tirage, les grappes retenues sont celles de l'enquête EMICOV 2007, soit 750 grappes représentatives sur toute l'étendue du territoire nationale. Au second degré de tirage, 15 000 ménages ont été tirés dans la base de sondage du RGPH-3 de 2002 à raison de 20 ménages par grappes. Par ailleurs, le DSS a mentionné que le personnel de terrain est constitué de 24 équipes (3 agents et 1 contrôleur) déployées sur toute l'étendue du territoire nationale. Le temps estimé pour achever les opérations de collecte est de 28 jours maximum.

A l'issue de cette présentation, le président a laissé la parole aux commissaires pour exposer leurs préoccupations d'ordre général. Ces préoccupations tournent autour des points suivants :

- Le nombre d'agents de terrain et de contrôleurs utilisés n'est pas ressorti,
- L'utilisation du terme environ doit être évitée au maximum pour veiller à la précision de la pensée scientifique,
- La distinction faite entre crédit et recette des ménages dans la méthodologie de collecte doit être explicitée.

Dans sa réponse, le DSS a précisé que l'enquête emploiera au sein des 24 équipes, 84 agents de terrain et 24 contrôleurs. Au sujet des crédits des ménages, le DSS a clarifié qu'il s'agit des crédits de micro finance octroyés aux femmes et non des recettes des ménages. Enfin, il a pris acte de l'observation sur l'utilisation du terme environ et a rassuré qu'elle sera pris en compte dans la version finale du document méthodologique.

Au terme du présent point de l'ordre du jour, le président de séance a fait procéder à la constitution de trois (3) groupes de travail. Le premier groupe de travail s'est intéressé à la méthodologie de l'enquête, le deuxième au questionnaire ménage et le troisième au questionnaire village/quartier. Les présidents de groupe ont été identifiés et les travaux lancés.

II-) TRAVAUX ET RESTITUTION DES RECOMMANDATIONS DES GROUPES SUR L'EXAMEN DE LA METHODOLOGIE ET DES OUTILS DE COLLECTE DE L'OPERATION STATISTIQUE

A l'issue de l'examen des différentes parties du dossier technique de l'enquête par les trois (3) groupes constitués, les commissaires ont formulé les principales observations et recommandations de fond qui suivent :

➤ *Sur le document méthodologique*

Les recommandations formulées se présentent comme suit :

- Le document doit être revu dans sa structuration
- Les principaux concepts utilisés dans le document notamment la sécurité alimentaire et la vulnérabilité doivent être définis
- Les nombres de grappes de grandes tailles et de petites tailles qui seront énumérés doivent être distingués
- Compte tenu de la mobilité des populations en milieu urbain, toutes les grappes sélectionnées dans le milieu urbain doivent être énumérées
- Les institutions financières informelles telles les tontines doivent être prises en compte
- La soumission du dossier au visa du CNS doit être intégrée de façon explicite dans le chronogramme de l'opération
- Le budget de l'énumération doit être revu au cas où l'option d'énumérer toutes les grappes urbaines est retenue
- La mention de l'enquête EMICoV 2010 parmi les sources utilisées dans la méthodologie d'échantillonnage doit être vérifiée car il pourrait s'agir plutôt d'EMICov 2011.

➤ *Sur le questionnaire ménage*

Les préoccupations des commissaires se situent au niveau des deux (2) points suivants :

- Faut-il maintenir dans le questionnaire seulement le cycle primaire alors que certains enfants de 6 à 14 ans peuvent déjà être au secondaire ?
- Quel est le critère de choix des migrants à questionner dans le ménage et quel en est le nombre au niveau de la section migration ?

Les recommandations formulées se présentent comme suit :

- Les pages du questionnaire doivent être renumérotées correctement
- A la page 10 de la section 1 « démographie et éducation », il faut donner suffisamment d'instructions aux agents pour qu'ils utilisent des intercalaires au cas où un ménage comprend plus de 10 membres

- Le manuel doit être complété d'instructions pour orienter les agents et les aider à bien cerner les concepts de l'enquête
- Les cellules du questionnaire auxquelles les membres du ménage autre que son chef ne peuvent répondre doivent être grisées
- Le manuel doit prévoir les conduites à tenir par les enquêteurs sur les questions qui présentent des variantes et des spécificités selon la région de collecte.

➤ *Sur le questionnaire village/quartier*

La principale préoccupation des commissaires était de savoir s'il ne fallait pas prévoir d'étudier l'impact des cantines scolaires sur la scolarisation grâce aux résultats de la présente enquête. Par ailleurs, leurs recommandations tournent autour de :

- Le questionnaire village/quartier doit disposer d'un manuel d'instructions aux enquêteurs
- Le nom du chef d'équipe doit être mentionné et ce juste avant son code
- La durée de marche aux marchés agricoles doit être remplacée par la distance de marche
- Le critère à utiliser pour distinguer entre eux les marchés A, B et C doit être précisé
- Certains termes peu utilisés dans notre société (tels que souchet) ou peu adaptés au contexte (tels que BTP) doivent être expliqués ou clarifiés dans le manuel
- Entre Cotonou et Porto-Novo, la capitale dont il s'agit dans le terme « marché de la capitale » doit être précisée
- Le maïs et mil doivent être distingué parmi les céréales et le restant des céréales regroupés dans la modalité « autres à préciser »
- Les autres articles concernés dans les modalités « autres à préciser » des différentes questions posées doivent être énumérer au niveau du manuel
- Le manuel d'instructions doit préciser que la période du choc alimentaire peut aller du début d'un mois à la fin du même mois ou même ne durer qu'une seule journée
- Le nombre de personnes par sexe et le type de représentativité qu'on doit avoir dans un focus-groupe avant que l'interview n'est lieu doivent être fixés
- Pour l'écriture des réponses en chiffre et nombre, il faut prévoir des cases en lieu et place des pointillées
- Pour les cantines scolaires, il faut prévoir la modalité « autres à préciser » pour celles des ONG et éviter de confondre celles du Gouvernement et du PAM

Par ailleurs, une forte recommandation sur la prise en compte effective des observations faites dans les différents documents étudiés a été formulée.

Les observations de forme mentionnées sur les documents témoins des groupes de travail ont été transmises directement aux représentants de la direction en charge de l'enquête pour prise en compte.

➤ *Autres recommandations et observations*

Les commissaires ont déploré la transmission tardive des documents techniques de l'opération et leur mauvaise constitution. Ainsi, ils ont vivement souhaité que le Secrétariat du CNS veille scrupuleusement à la bonne constitution du dossier technique des enquêtes soumises au visa préalable du CNS et sa transmission à temps aux commissaires avant la tenue de l'atelier de travail.

Egalement, ils ont fortement recommandé que le secrétariat du CNS suive la finalisation des documents techniques amendés avant leur utilisation sur le terrain. Pour finir, dans le cadre de la révision de la loi statistique, il faut prévoir des dispositions pour mieux régler le processus de soumission des demandes de visa statistique, de leur étude et de leur octroi.

III-) APPRECIATION DE L'OPPORTUNITE OU NON DE L'ACCORD DU VISA DU CNS POUR L'OPERATION STATISTIQUE

Au regard des différents débats menés et des éclaircissements apportés par les représentants de la DSS/INSAE, les commissaires de la CPEET ont autorisé, au nom du CNS, l'exécution de l'opération de collecte de la deuxième édition de **L'Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire au Bénin (AGVSA)**. Sous réserve de la prise en compte de leurs observations et recommandations et de la transmission du document corrigé au Secrétariat du CNS, les commissaires de la CPEET ont accordé à la présente enquête l'avis d'opportunité et de conformité du Conseil National de la Statistique.

IV-) LA CEREMONIE DE CLOTURE

Au cours de la cérémonie de clôture, le Conseiller Technique du DG/INSAE, M. CHITOU a remercié le présidium pour le travail abattu et tous les participants pour leur abnégation.

Il a ensuite demandé au secrétariat de veiller à la prise en compte effective des recommandations avant de délivrer le visa statistique.

Sur ces mots il a prononcé, autour de 15 heures la clôture des travaux de la première session extraordinaire de la CPEET au titre de l'année 2013 et souhaité aux commissaires un bon retour à leurs activités respectives.

Fait à Cotonou, le 1^{er} février 2013

Les Commissaires

LISTE DE PRESENCE DES GROUPES

Le groupe « méthodologie » est constitué comme suit :

Président : CHITOU Fatahi

Rapporteur : TOLLEGBE Appolinaire

Membres :

- Charles DEDEGBE
- Eudes HOUNKPODOTE
- Gérard KPATINDE
- Michel MAKPENON
- Edgard DIDAVI
- Cécile TEKA
- Hervé O. OBOSSOU

Le groupe « questionnaire ménage » est constitué comme suit :

Président : Charles BABADJIHOU

Rapporteur : Raoul EDON

Membres :

- Jean-Marie ABODE
- Elise AHOVEY
- Moïse Boni ILAYE
- Narcisse SINSIN
- Léontine SERIKI

Le groupe « questionnaire village/quartier » est constitué comme suit :

Président : Michel SOEDE

Rapporteur : Rémy HOUNGUEVOU

Membres :

- Florent DOSSOU HOUNHOUENOU
- Joëlle VIDEHOUENOU
- Sylvestre DOSSOU
- Flavien DAGBA
- Ernest KOUHONTODE
- Hippolite GBAGBA
- Evariste Kokou MISSIHOUN
- Stanislas ABIALA
- Renaut KPONOU
- Gillis GOGAN

LISTE DE PRESENCE DE LA PLENIERE

N°	Nom et Prénoms	Structure
<i>Commissaires</i>		
1.	DOSSOU Sylvestre	DPP/MESRS
2.	KPATINDE Gérard	DPP/MDAEP
3.	GBAGBA Hyppolite	DPP/MCTIC
4.	DAGBA Flavien	DGAE/MEF
5.	VIDEHOUEYOU Joëlle	CCIB
6.	BABADJIYOU Charles	DPP/MJSL
7.	ILAYE Boni Moïse	DPP/MDGLAAT
8.	KPONOUEYOU Renault	DPP/MERPMEDER
9.	SINSIN Narcisse	DPP/MERPMEDER
10.	DAGBA Flavien	DPC/DGAE
11.	KOUHONTOUEYOU Ernest	DDPD AtI/Lit
12.	NOUKPO Didier	BCEAO-Cotonou
<i>Personnes ressources</i>		
13.	SOEDE Michel	CT-DG/INSAE
14.	CHITOU Fatahi	CT-DG/INSAE
15.	ABODE Jean Marie	DCSFR/INSAE
16.	MAKPENON Michel	DCSFR/INSAE
17.	TEKA Cécile	DCSFR/INSAE
18.	GOGAN Gillis	DCSFR/INSAE
19.	SERIKI Léontine	DCSFR/INSAE
20.	HOUNGUEYOU Rémy	DED/INSAE
21.	Eudes HOUNKPODOUEYOU	DSS/INSAE
22.	EDON Raoul	DSEE/INSAE
23.	OBOSSOU O. Hervé	DSEE/INSAE
24.	ADECHIAN Djabar	DSS/INSAE
25.	TOLLEGBE Appolinaire	DSS/INSAE
26.	BABA-MOUSSA BACO Awaou	DAF/INSAE
27.	MISSIHOUN Kocou Evariste	DTIP/INSAE
28.	DEDEGBE Charles	Consultant UNFPA
29.	HOUNHOUEYOU DOSSOU Florent	Consultant UNFPA